

Coût de l'internat :

Le coût annuel de l'internat est de 1600 € environ, payable par trimestre.

La mensualisation est possible sur demande.

Une remise d'ordre est établie quand les élèves effectuent leurs périodes de formation en entreprises.

Les élèves habitant loin et ayant des difficultés de transport sont prioritaires.



Petite ville au cœur du Val de Cher



L'externat



Lycée des Métiers de l'Énergie et des Services

**INTERNAT DU LYCEE PROFESSIONNEL
VAL DE CHER**

Proviseur : Sylvie BARBARAT
CPE : Isabelle GUIGNARD / Frédérique BARJOLLE
Gestionnaire : Jean Marc DANIEL
2 Avenue Jean Magnon
Téléphone : 02 54 75 48 48
Télécopie : 02 54 75 92 52
Messagerie : ce.0410718h@ac-orleans-tours.fr

**INTERNAT DU LYCEE
PROFESSIONNEL
VAL DE CHER**

*Toutes les informations
utiles.*



L'internat,
Un lieu où l'élève apprend l'autonomie
et
développe son sens des responsabilités.

Un lieu à vivre

Situé à 500 M du Lycée, il est ouvert du lundi soir au vendredi matin ; Les internes disposent d'un casier à l'externat pour déposer leur valise.

L'établissement dispose d'un internat filles/garçons de 84 places, en chambre de 2 à 4 lits.



Toutes les chambres sont équipées de salle de douche, lavabos/WC et d'un bureau de travail pour des moments studieux et agréables.

Chambre avec mezzanine
Coin toilette



L'encadrement est assuré par 1 CPE et par 3 assistants d'éducation.

Le nécessaire de l'interne :

- une alèse / - une couette et sa housse / - un oreiller et une taie d'oreiller / - son nécessaire de toilette / - une serviette de bain / - des vêtements de rechange...

Lieu de travail et de détente :

Des heures de travail personnel et encadré, obligatoires tous les soirs de 17h30 à 18h30 (externat) ou de 19h00 à 20h30 (internat).

Les assistants d'éducation apportent une aide aux devoirs.

Des activités sont proposées en soirée : musculation, futsal, télévision...

L'accès aux chambres se fait à partir de 20h00. Les élèves de Terminales travaillent dans leur chambre en autonomie.

Extinction des feux à 22h00.



Activités du mercredi après-midi :

Sorties en ville suivant autorisations parentales.

Participation à l'UNSS : rencontres sportives (boxe, athlétisme, sports collectifs....) en fonction du championnat.

Sorties cinéma, théâtre encadrées par des enseignants.



Activités diverses au foyer

Activités proposées par les surveillants et les internes.

Les horaires :

Lever : 6h45

Le petit déjeuner est pris au self du Lycée et est servi à partir de 7H30.



Début des cours : 8H10

Self – Salle de restauration

Déjeuner à partir de 12h15.

Reprise des cours : 13h05

Le repas du soir est servi à partir de 18h30.

Les élèves disposent de temps libre entre la fin du souper et la montée à l'internat.

INTERNAT DU LYCEE PROFESSIONNEL
VAL DE CHER

Proviseur : Sylvie BARBARAT
CPE : Isabelle GUIGNARD / Frédérique BARJOLLE
Gestionnaire : Jean Marc DANIEL
Téléphone : 02 54 75 48 48
Télécopie : 02 54 75 92 52
Messagerie : ce.0410718h@ac-orleans-